

Madame Elsa PEPIN
Sous-préfète du Havre
95 boulevard de Strasbourg
76600 Le Havre

Harfleur, le 26 juin 2026.

Objet : SIBANYE STILLWATER SSW

Madame la Sous-préfète,

Comme vous le savez, le groupe sud-africain Sibanye Stillwater SSW s'est engagé avec le soutien de l'Etat et de l'Europe dans la reconversion de sa raffinerie de nickel (ex. Le Nickel / ex. Eramet) implantée sur la zone industrielle et portuaire à Sandouville en un site de production de Pcam qui est un élément indispensable aux batteries électriques, selon un procédé innovant qui n'existe pas ailleurs.

Le projet a été engagé, la moitié des 200 emplois du site a été sacrifiée à cet effet, des mesures de chômage longue durée ont été mises en place et finalement, avant son terme, à la suite d'un changement de gouvernance au sein du groupe, sa stratégie concernant l'Europe ayant évolué, Sibanye Stillwater est maintenant à la recherche d'un partenariat pour ce site.

Or, parmi les partenaires potentiels, un data center se serait positionné, ce qui inquiète grandement les élus locaux et les salariés concernant la pérennité de leurs emplois et l'abandon du projet industriel, d'autant que cette entreprise ne serait intéressée que par le terrain et pas du tout par les compétences des salariés.

Par ailleurs, d'autres industriels seraient intéressés pour une relance du site industriel avec une activité qui sauvegarderait les emplois.

Le groupe SSW a imposé une date buttoir au 30 juin pour le dépôt des offres engageantes. Le choix serait donc imminent.

Intervenir l'utilité du projet industriel engagé, de l'importance de maintenir sur site une activité industrielle, et de préserver les emplois, j'ai saisi le ministre de l'Économie Roland LESCURE pour intervenir auprès du groupe, a fortiori si de l'argent public Français ou Européen a déjà été versé au titre de ce projet industriel innovant, et considérant que le terrain appartient à l'Etat.

En complément de cette démarche, je souhaiterais connaître votre niveau d'information concernant cette situation.

J'ai également questionné HAROPA PORT sur leurs positionnement et exigences auprès du groupe SSW ainsi que la convention d'occupation du domaine portuaire consentie à Sibanye Stillwater SSW.

Dans cette attente et en vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame la Sous-préfète, en l'expression de mes salutations respectueuses.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. LECOQ', with a large, stylized initial 'J' and 'L'.

Jean-Paul LECOQ